

Décision

Générale

modern

Décision n° 79-1196/PR/EN portant ouverture d'une session de l'examen probatoire de culture générale et du certificat d'aptitude à l'enseignement normal.

n° 79-1196/PR/EN

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JE-
UNESSE ET DES SPORTS

Date de publication
6 octobre 1979

Numéro JO
n° 3 du 08/05/1980

Date du numéro
8 mai 1980

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Il est ouvert pour l'année 1979-1980, une session de l'examen probatoire de culture générale et du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement normal. Les registres d'inscription à l'un et à l'autre de ces examens sont ouverts à la direction générale de l'Éducation, du 10 octobre au 15 novembre 1979. Les épreuves écrites de ces examens auront lieu à l'école de la République à Djibouti, aux dates ci-après

- Examen probatoire de culture générale : lundi 25 février 1980 à partir de 7 heures
- Certificat d'Aptitude à l'Enseignement normal : lundi 31 mars 1980 à partir de 7 heures.

*Fait à Djibouti le 6 octobre 1979. Par le Président de la République
Chef du Gouvernement*

HASSAN GOULED APTIDON